

**HISTOIRE DOCUMENTAIRE DU HAMEAU DE LA FRASSE EN
DESSUS DU VILLAGE DU LIEU**
2010

Essentiel des documents tirés des archives de la commune du Lieu et de celles
du hameau du Lieu

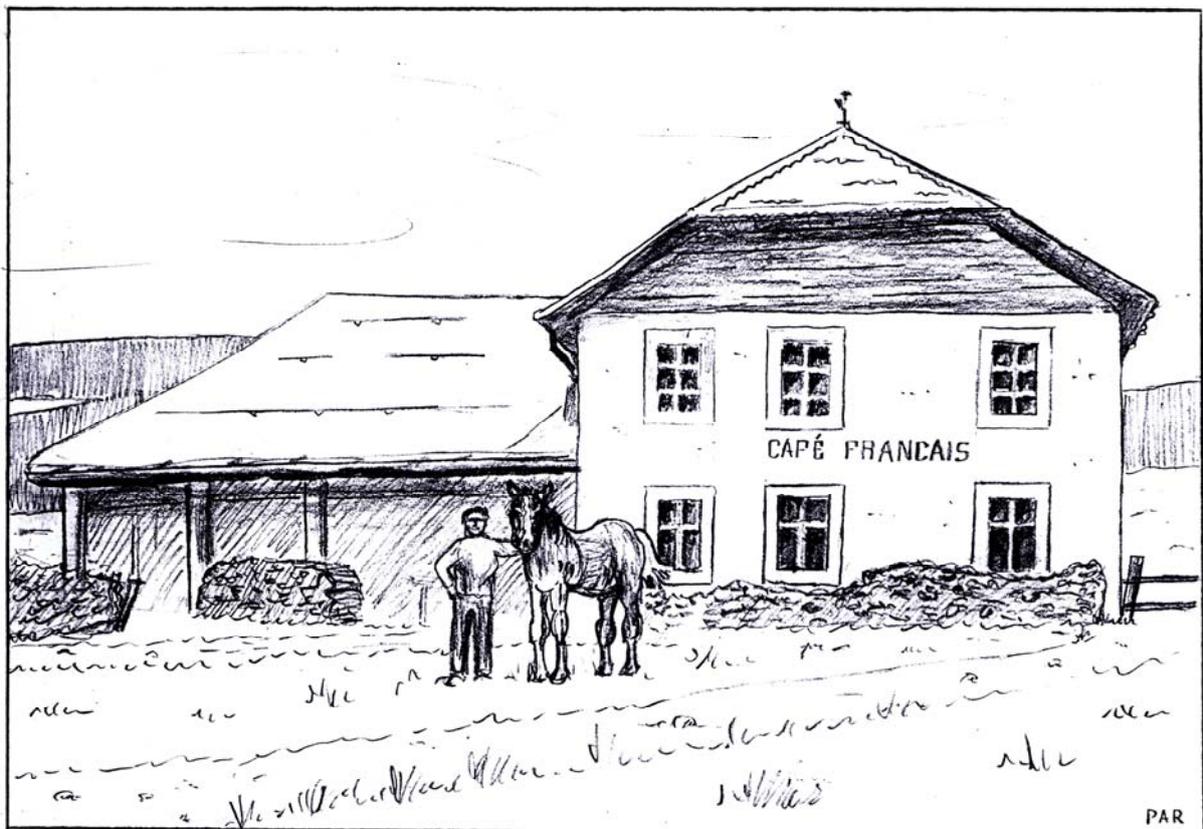


Table des matières :

Introduction	3
Esquisse historique sur la Frasse :	
Population	6
Industrie	16
Au coin du feu, par Lucien Reymond	18
Ma Frasse d'autrefois, par Juste Pithon	22
Cahier photographie de Mme Edith Rossier née Rossier	25
Souvenirs de la Frasse, Rémy Rochat	42
Le Café de la Frasse, un établissement que la commune ne veut plus	44
Quand les sociétés vont à la Frasse	47

Introduction

Le hameau de la Frasse n'aura pas eu la chance d'avoir des archives propres, puisqu'il n'a jamais été constitué en fraction de commune et qu'il a toujours fait partie du village du Lieu dont il dépendait administrativement. De ce fait son histoire sera plus difficile à cerner.

A dire vrai, les pages qui suivent ne sont pas son histoire, qui, pour être faite de manière approfondie, nécessiterait des recherches fort conséquentes dans l'immensité des archives de la commune du Lieu, aucun dossier propre à cette petite collectivité n'ayant jamais été établi, tout en étant par conséquent épars dans la multitudes des divers secteurs. Un travail formidable que nul probablement ne mènera jamais. A moins qu'un jour, un amoureux authentique de ces quelques maisons, historien de surcroît, et des plus sérieux, s'atèle à cette tâche pour le moins ingrate, puisqu'il ne rencontrera qu'un écho bien limité, capable de vendre tout au plus une dizaine d'exemplaires de sa production !

Bienvenue à lui au club des galériens de l'histoire qui font celle-ci par pure passion et non pas pour un intérêt quelconque. Ni dans le but non plus de recueillir les lauriers d'on ne sait trop qui, par ailleurs !

Mais avant d'abandonner le vieux passé de la commune du Lieu, et dans la droite ligne de l'histoire du hameau de Combenoire qui vient de nous occuper récemment, il nous est apparu soudain qu'après avoir traité d'à peu près tous les hameaux des deux communes de l'Abbaye et du Lieu, la Frasse méritait tout de même quelque mots. C'est pourquoi nous remettons l'ouvrage sur le métier et que nous vous proposons aujourd'hui les quelques pages qui suivent.

Il faut avouer que nos recherches antérieures sur la commune du Lieu, menées à l'occasion du 600^e de la commune en 1995-1996, vont ici nous être d'une utilité providentielle, avec notamment nos cinq suppléments à l'histoire de la communauté du Lieu, tous volumes datés de 1995. Ces listages sont d'une utilité primordiale et finalement nous en indiquent beaucoup sur ce hameau désormais fort discret dans le nombre actuel de ses habitants, un présent qui ne sera pas esquissé ici, puisque nos propos concernent un passé qui s'arrêtera aux années soixante.

Il y a là-bas une ambiance, c'est certain. Le hameau de la Frasse n'apparaîtra jamais plus beau que quand on le découvre à ski, venant de la grande Combe des Esserts pour le voir se rapprocher, là-bas au couchant, et pour celui qui est parti à peine tard dans l'après-midi, voir déjà les couleurs splendides et nostalgiques d'un crépuscule qui s'annonce. On est remué. Et c'est de là probablement que vous vient le plus le désir de dire quelques mots de cet habitat, si perdu apparemment, là, au pied des grandes forêts du Risoud et des pâturages innombrables que l'on déserte complètement hors saison.

La Frasse, un nom qui vous parle, qui vous entraîne. Il y a quand même un peu d'indépendance en lui, quand bien même l'on ne sut pas se constituer en une fraction de commune et alors même que le nombre l'aurait très certainement

autorisé. Le nombre, mais aussi la grande surface des terres avoisinantes. C'est là une curiosité de cette histoire locale. A quoi cela tient-il ? Probablement qu'il s'agit de l'utilisation commune avec ceux du Lieu des pâturages communs, comme celle aussi de l'emploi de tradition immémoriale d'un même berger. Voilà un poste dont on n'aurait pas à s'occuper personnellement, puisque les directives viendraient du gros village, en plus chef-lieu de la commune.

Pour le reste, quand même, on devrait bien se débrouiller. Pour l'eau, pour le territoire agricole, pour le dégagement des chemins l'hiver.

Point d'école non plus, une tentative timide à la fin du XVIIIe et puis c'est tout. On envoie donc les enfants se faire scolariser en bas, au village. En certaines périodes, cela posa problème. On trouva, du moment qu'il s'agissait de les envoyer régulièrement, sans qu'il n'y ait trop d'absence, que quand même, par grosses neiges, les conditions étaient si rudes qu'il n'était pas possible de faire remonter les gamins et gamines pour le repas de midi. C'est alors qu'ils purent jouir des soupes scolaires mises sur pied par les bonnes âmes du village, naturellement des dames. On n'était pas des bourreaux, et dans les cas extrêmes, on savait qu'il fallait obéir à des directives chrétiennes.

Bref, y a quand même toute une histoire pour ce petit hameau. Une longue histoire. Dont malheureusement des pans entiers resteront cachés.

Pour le XXe siècle, pour notre siècle, aurions-nous voulu dire, nous aurons l'aide précieuse de deux personnes qui se sont données la peine de prendre à leur tour la plume. Juste Pithon fut le premier. Fils du menuisier du village, il allait trouver son grand-père à la Frasse alors qu'il était enfant, une figure dont il garda un merveilleux souvenir. Et puis Edith Rossier-Dépraz, native du Café français, dont la jeunesse se passa toute entière là-haut, et qui connaissait donc ces quelques maisons et l'ambiance que l'on pouvait y découvrir comme sa poche. Ces deux personnes sont décédées depuis longtemps déjà, nous devons témoigner ici de notre reconnaissance à leur égard. On eut l'occasion de rencontrer Juste Pithon une ou deux minutes, pas plus, à l'occasion du 100^e anniversaire de la commune du Lieu en 1976. Quant à Mme Rossier, tout se fit par correspondance, mais alors dans les meilleures conditions. Ses textes seront ici intégralement repris, qui offriront de pénétrer mieux encore que par de simples éléments d'histoire dans la vie de tous les jours de ces habitants qui, au fur et à mesure que des améliorations importantes se faisaient au village principal, tandis qu'eux-mêmes étaient quelque peu délaissés, se sentaient moins à l'aise. C'est la raison essentielle de la décolonisation de l'endroit qui serait pas loin d'être entièrement achevée aujourd'hui si une ou deux familles ne s'étaient pas décidées à habiter là-haut à l'année, redonnant un semblant de vie à ces quelques maisons.

Nous compléterons enfin cette « étude », par un ou deux textes de notre inspiration, non pas afin de placer à tout prix notre « camelote » !, simplement pour participer dans la mesure de nos moyens à la restitution de ce que nous tentons d'expliquer au travers de ces lignes introductives, une ambiance.

Nous doutons de pouvoir entièrement réussir. Notre essai, dans tous les cas, ne manque pas de bonne volonté !

Les Charbonnières, en décembre 2010 :

Esquisse historique sur La Frasse

Lucien Reymond fut le premier à poser, en quelque sorte, les bases de cette histoire :

D'autres granges se bâtirent au Plainoz, ainsi qu'un domaine Vers-chez-Gavot. A peu près à la même époque, c'est-à-dire vers la fin du XVI^e siècle, Michel Despraz, colporteur de Chambéry en Savoie, appelé dans la contrée pour l'exercice de son état, devint abergataire d'un mas de pâturage au couchant, soit N.-O. du Lieu, où il s'établit ; lui et ses descendants défrichèrent la petite plaine qui a formé dès lors une partie des montagnes des Esserts et du Chalet-neuf. Obligé plus tard d'abandonner cette partie de leurs propriétés, ils enlevèrent la charpente de leurs maisons et l'employèrent à rebâtir dans la localité voisine, où s'est formé le hameau de la Frasse, dont ils ont été les fondateurs et d'où ils se sont répandus au Séchay et ailleurs. Ce nom de Frasse paraît dérivé de froissures¹.

Nous laissons l'auteur libre de ses interprétations. Que nous mettrons en parallèle avec les quelques propos du professeur Piguier sur cette région :

Deux fermes s'élevèrent à La Frasse à une date incertaine. La veuve Madelaine Lugrin et Claude Simon en passèrent reconnaissance en 1600².

Ces deux lignes en fait, basées de manière certaine sur des documents authentiques, il s'agit ici des terriers de 1600, démentent les affirmations de Lucien Reymond qui travailla souvent plus à partir de la tradition populaire que des pièces d'archives de l'époque.

Il convient maintenant, afin de dégrossir le sujet, d'établir quelle fut la population au cours des âges. Pour ce faire nous revenons à nos listages précités.

On ne saurait ici repartir de la liste des donateurs pour la pendule de l'église en 1675, puisque non désignés selon leurs lieux d'habitation. Retrouvons la dîme de 1692 :

La Frasse

Jaques David Despraz

Pierre Despraz

Abraham Despraz

¹ Ce mot froissure doit être pris ici dans son acception vulgaire de la contrée, c'est-à-dire qu'il signifie les intestins et autres débris des animaux qu'on jette à la voirie. On disait autrefois frassets ou fressets. Il y avait des endroits où l'on portait de préférence des débris pour attirer les bêtes fauves et les tuer à l'affût. De là vient le grand nombre de localités dans les montagnes qui ont pris ce nom de Frasse.

Ces notes ont été tirées de la Notice historique de Lucien Reymond de 1864, pp. 33 – 34.

² Auguste Piguier, Le Lieu II, 1999, p. 162.

Siméon Despraz et ses frères

Josué Golay

Jonas Nicoulaz et Abraham Lonchamp pour le bien des Queues

Cette liste nous permet de retrouver les Dépraz de 1675 qui sont :

Jaques David Despraz

Pierre Despraz

Jonas Despraz

Josué Despraz.

Dans le dénombrement de 1685, trois s'y retrouvent :

Jaques David Despraz

Pierre Despraz

Josué Despraz

Le dimier de 1695 nous offre une diversité plus grande de noms. Faut-il croire que certains ne devraient pas y figurer, ou, tout en y possédant des terres, n'y habitent pas ?

La Frasse

Jaques David Despraz

Pierre Despraz

Josuë Golay

Abraham Despraz

Les hoirs de Josuë Despraz

Abram et David Guignard

Isaac Longchamp

Abraham son frère

Les filles de feu David Humberst

Un recensement de 1706, nous offre une liste étonnamment fournies pour La Frasse et les Esserts. Celle-ci implique manifestement aussi le Pré Jentet avec quelques autres lieux que nous ne pourrions déterminer qu'après une savante étude que nous ne ferons pas ici.

On découvre aisément les citoyens de la Frasse qui sont :

Le Sr. Jaques David Despraz, 6 personnes

Abraham son fils, 5 personnes

Josuë, son autre fils, 6 personnes

Les hoirs de Jaques David Despraz, 4 personnes

Les hoirs de Josuë Golay, 6 personnes
Les hoirs de Josuë Golay, 5 personnes.

Ces deux dernières notes réellement libellées de telle manière. Ce qui nous donnerait en tout pour la Frasse une population de 32 personnes.

La liste Villadin de 17808 va peut-être permettre d'y voir plus clair :

La Frasse et Pré Jentet

Le Sr Jaques David Despraz, 100/100
Josuë Despraz son fils, 35
André Meylan (en réalité des Esserts), 15
Les hoirs de feu Josué Despraz, 10
La veuve de feu Jaques David Despraz, 5
La veuve de feu Josuë Golay

La suite pour le Pré-Jentet.

Il y a donc une singulière différence entre les deux listes. Il faut penser à cet égard que la liste Villadin ne concernait pas forcément tous les habitants, mais surtout ceux aptes à participer financièrement à la résolution de la dette. Cette liste n'est donc pas en soi un véritable recensement de cette population. Elle reste indicatrice.

Une liste de 1722, toujours liées à la résolution de la dette Villadin, permet de proposer pour la Frasse, selon les patronymes et leur position groupée :

Néhémie & Jean Depraz
Josué Depraz
Abram feu Jaques David Depraz
Jean Jaques Depraz
David Depraz
L'hoirie Lugrin.

Les suivants, des Lugrin, nous font très certainement rentrer parmi la population du Pré-Jentet.

On ne sait pour l'heure si les gens de la Frasse participent au four commun du Lieu où s'ils ont leurs fours particuliers. Nous opterions plus volontiers pour cette seconde situation vu l'éloignement conséquent du village.

Rôle des bêtes hivernées pour l'hiver 1742/1743, la Frasse est heureusement désignée à part :

Josué Dépraz
Abraham Depraz son fils
Jaques Depraz son autre fils
Jean Jaques Depraz
Néhémie Depraz, feu Jaques David
Abraham feu Jaques David Depraz
Jean Jaques Reymond.

On retrouve à peu près les mêmes dans un rolle du même type pour 1749 :

Hoirs de Jean Jaques Depraz
Jaques David à Josué Depraz
Abram Depraz son frère
Néhémie à Josué Depraz son frère
Néhémie Depraz l'ainé
Abram feu Jaques David Depraz
Jean Jaques Reymond

Le recensement de 1792 donne pour La Frasse et les Plainoz :

Rodolph Rochat, 4
Veuve de David Dépraz l'Aîné, 1
Moyse Dépraz, 8
Frederich Lugrin, 1
Abram Dépraz, 4
Abram David Dépraz son fils, 9
David Dépraz 2
Charles Ls Dépraz, 6
Jaques David Lugrin, 2
Charles Henry Lugrin, 1
Jean Pierre Lugrin, 7
Louis Dépraz, 4
Abram David Dépraz, 2
La Veuve de Jean Pierre Guignard, 3
Jean Pierre Guignard, 3
L'hoirie de Moyse Reymond, 3.

Les trois derniers de la liste doivent être des Plainoz qui compterait ainsi 9 habitants, tandis qu'il y en a 51 à la Frasse, ce qui constitue très certainement l'un des sommets démographiques de l'endroit.

C'est en 1785 que passe à la Vallée le service cartographique de sa Majesté le roi Louis XVI. Sous le couvert d'intérêts purement géologiques, ils sont là en

réalité pour établir une carte précise de toute la région frontière. Cette incursion en notre territoire, toute illégale qu'elle pouvait être réellement, nous offrira cependant la première carte vraiment détaillée de la région. On y découvre naturellement la Frasse :



La liste de tous les fonds arribles (arables) pour 1799, nous donne tous les propriétaires de l'époque. Pour les Plainoz et la Frasse, nous avons :

Jean Pierre Guignard des Plainoz, 1625 toises
David feu Jean Pierre Guignard des Plainoz, 2050 toises
Frédérich Lugin de la Frasse, 1039 toises
Abram David Despraz Mainton de la Frasse, 1016 toises
Louis feu Néhémie Despraz de la Frasse, 2698 toises
Charles Despraz de la Frasse, 2408 toises
Louis fils d'Abram Déspraz, 2150 toises
Moïse Despraz , 5255 toises
Rodolph Rochat de la Frasse 3589 toises
Le hameau du Lieu a reconnu les pièces de terre arribles situées rière les

Plainoz, 3286 toises
Hoirie de feu Abram Lugin, 1625 toises.

Cette liste nous laisse donc apparaître des domaines de quelque 2 à 10 poses. Avec 2 poses une impossibilité probable de pouvoir nourrir sa famille, avec donc la nécessité d'avoir une profession d'appoint, ici en particulier la boissellerie, ainsi qu'on le verra plus bas. Des domaines de 4 à 5 poses peuvent être viables, en dessus nous avons affaire presque à de grands propriétaires, avec le roi de la place, Moïse Dépraz, qui s'offre plus de 10 poses. On tentera de découvrir dans le chapitre des professions, si en plus il trouve le temps de mener une profession annexe.

Le cadastre de 1814 – à découvrir plus bas – fait état de :

Charles feu Abram Despraz
David Moyse Despraz
Rodolph Rochat
Elie fils de Charles Louis Despraz
Frédéric Samuel feu Jaques David Lugin
Abram François fils d'Abram David Despraz
Abram Isaac Louis feu Néhémie Despraz
Anne Barbille Despraz femme de Jean Reverchon

Une autre liste, de 1818 – voir supplément no 4, p. 115, nous donne les noms suivants, tous supposés être de la Frasse ou des Plainoz :

Louis Guignard des Plainoz, 3
La veuve et les fils de David Guignard, 4
Judith de Jean Pierre Guignard, 1
Elie Despraz, 3
Louis de feu Abram Despraz, 5
Moïse Despraz, 7
Rodolph Rochat, 6
Louis Despraz lapidaire, 4
Abram François Despraz, 5
Frédérich Lugin, 6
Charles Lugin, 1

Ce qui nous donnerait pour la Frasse proprement dite, les trois premiers cités étant des Plainoz, 37 personnes.



Cadastre de 1814, plan de la Frasse avec nom de tous les propriétaires

Cette liste avec celle du cadastre de 1814, nous permettra de mieux compiler le recensement de 1831 pour Le Lieu où la désignation des lieux de résidence par hameau n'est apparemment pas toujours faite.

On passe du Charroux, où réside Jaques David Guignard et les siens, quatre personnes en tout, au Plainoz où nous trouvons Louis Moïse Guignard et sa femme Lisette. Voici la Frasse :

- | | |
|--|---|
| <i>Louis Despraz, tonnelier de la Frasse</i> | |
| <i>Moïse Despraz son fils</i> | |
| <i>Jeannette Despraz sa femme</i> | |
| <i>Auguste Despraz leur fils</i> | |
| <i>Louis Despraz autre fils</i> | |
| <i>Philippe Despraz autre fils</i> | |
| <i>Samuel Despraz autre fils</i> | |
| <i>Jules Despraz encore autre fils</i> | 8 |
| <i>Edouard Despraz de la Frasse</i> | |
| <i>Pauline Despraz sa femme</i> | |
| <i>Louis Frédéric Despraz leur fils 2</i> | |
| <i>Zélie Aimée Despraz leur fille</i> | 4 |
| <i>Catherine de feu Moïse Despraz</i> | 1 |
| <i>Henriette de feu Abram David Nicole</i> | 1 |

<i>Abram Rodolph Rochat</i>	
<i>Marion Rochat sa femme</i>	
<i>Edouard Rochat leur fils</i>	
<i>Louis Rochat leur fille</i>	4
<i>David de Simon Rochat</i>	
<i>Nanette Rochat sa femme</i>	
<i>Sophie Rochat sœur</i>	3
<i>Fanchette de feu Abram David Despraz</i>	
<i>Judith Pierrette Despraz, sa fille illégitime</i>	2
<i>Abram François Despraz</i>	
<i>Pauline Despraz sa fille</i>	2
<i>Louis Siméon Cart</i>	
<i>Julie Cart sa femme</i>	
<i>Antoine Cart leur fils</i>	3
<i>David Samuel Cart</i>	
<i>Marianne Cart sa femme</i>	
<i>Jules Cart leur fils</i>	
<i>Louise Cart leur fille</i>	4
<i>Alexandre Elie Despraz</i>	
<i>Lisette Despraz sa femme</i>	
<i>Henry Despraz leur fils</i>	
<i>Louise Despraz leur fille</i>	4

On signale encore David Moysé Lonchamp aux Plainoz, Jény Meylan fille illégitime au Charroux, Marguerite de feu David Meylan chez Louis Reverchon. Il y a aussi les non bourgeois cités à la suite et dont certains pourraient habiter dans l'une ou l'autre des maisons foraines.

On aurait donc pour le hameau de la Frasse proprement dit, si tous ces noms concernent réellement ce lieu, 36 personnes. Il y aurait en conséquence déjà régression depuis le recensement de 1792.

Voici maintenant l'heure de découvrir toutes les maisons de ce hameau. Nous sommes en 1837³ :

No 131. Imhoff Reinhard Balthazard, actuellement Elie Despraz (voir le NB ci-dessous). A la Frasse. Une maison d'habitation, four, grange et écurie. Prix de revient : 3200.- Age plus de 60 ans. Charpente passable, seulement un rez-de-chaussée, mais une chambre et un grenier en haut, ayant jour à vent et orient ; distribution assez bonne. Localité isolée.

N-B : En vetu d'un acte produit ensuite à la Commission reçu Egrège F. Bonard le 9^e 9bre 1829, avec au pied de la quittance de la mutation de

³ ACV, GEB 141/1, 1837

revestiture le sieur Elie Dépraz, fils de feu Charles Louis, se trouve actuellement propriétaire de la maison ci-dessus.

No 132. Despraz Charles Louis feu Abram. A la Frasse. Une maison d'habitation, four, grange et écurie, plus une remise. Prix de revient : 3500.- Age 76 ans. Bonne charpente, bonnes dimensions, bonne distribution, seulement un rez-de-chaussée, mais une chambre en haut ayant jour à vent. La remise est de 1837. Situation isolée.

No 133. Imhoff Reinhard Balthazard (soit Elie Despraz). A la Frasse. Un couvert de citerne de la contenance d'une toise sur le no 2 du plan fol. 5 art. 969 près de la maison appartenant au même, No 131 ci-dessus du procès-verbal. Ce bâtiment n'est pas porté au tableau et ne figure pas sur le plan. Il est en mauvais état.

No 134. Despraz Antoine feu Abram Isaac Louis. A la Frasse. Une maison d'habitation, four, grange et écurie. Prix de revient : 2500.- Age, plus de 50 ans. Bonne charpente, distribution irrégulière, seulement un rez-de-chaussée. Localité isolée.

No 135. Despraz Edouard feu Moïse. A la Frasse. Une maison d'habitation, four, grange et écurie. Prix de revient : 3300.- Age, 43 ans. Faible charpente, distribution passable, seulement un rez-de-chaussée. Localité isolée.

No 136. RoCHAT Edouard feu Rodolph. A la Frasse. Une maison d'habitation, four, grange et écurie. Prix de revient : 3000.- Age, plus de 50 ans. Faible charpente, distribution passable, un rez de chaussée et un grenier au-dessus. Localité isolée.

No 137. Reverchon, les héritiers d'Anne-Barbille Despraz femme de Jean. A la Frasse. Une maison d'habitation, four, grange et écurie, ce bâtiment contenant 29 toises. Prix de revient : 2800.- Age, plus de 100 ans. Faible charpente, distribution défectueuse, seulement un rez-de-chaussée. Localité isolée.

No 138. Cart Louis Siméon feu Abram Samuel. A la Frasse. Une maison d'habitation, four, grange et écurie. Prix de revient : 3800.- Age, 90 ans. Charpente médiocre, étendue inutile, distribution irrégulière, localité isolée, un rez-de-chaussée et deux chambres en haut, avec un grenier y sont bâtis.

No 139. Despraz Abram François d'Abram David. A la Frasse. Une maison d'habitation, four, grange et écurie. Prix de revient : 2000.- Age, plus de 60 ans.

Charpente passable, distribution irrégulière, seulement un rez-de-chaussée. Localité isolée. Ce bâtiment est inhabité.

Il est sept heures du soir, la Commission entend la lecture du procès-verbal des opérations de ce jour et l'approuve, puis elle lève la séance, s'ajournant à mercredi prochain 2^e août à sept heures du matin.

Au Lieu, le dit jour 28^e juillet 1837.

AMeylan Président

Une constatation, ces maisons ont toutes, et sans exception, un four particulier.

La population de la Frasse se retrouve au milieu du XIX^e siècle, en 1851, dans le rôle des bourgeois du hameau du Lieu pour la jouissance des communs. On donne pour la Frasse :

Louis Siméon Cart, 2
David Samuel Cart, 6
Antoine Depraz, 5
Louis Depraz son fils, 5
Moïse Dépraz de Chales Louis, 7
Elie Depraz, 3
Veuve d'Edouard Rochat, 3
Edouard Rochat Carabin, 2
Marguerite Meylan chez Louis Reverchon, 1.

Nous voici donc avec 34 personnes, chiffre auquel il faut assurément rajouter les membres de la famille Reverchon qui n'aurait ainsi pas droit au pâturage commun du fait de ne pas être bourgeoise ?

On n'aura plus d'autres renseignements de ce type.

Le recensement de 1880, pour la Frasse, donne 6 maisons, 6 ménages et 33 personnes. La population s'est donc maintenue plus ou moins égale durant tout le XIX^e siècle.

Le recensement de 1888 ne donne aucun détail selon les différents hameaux.

Recensement pour 1900, la Frasse : 8 maisons, 12 ménages, 51 habitants.

Recensement pour 1910, la Frasse : 8 ménages, 10 ménages, 42 habitants.

A la suite de ce recensement, le chef recenseur, Mr. Alphonse Rochat, établit une comparaison avec les chiffres donnés par le recensement de 1900 et fait part de ses appréciations éminemment pertinentes. On les découvrira au supplément no 3, p. 64.

Le recensement de 1930 donne, pour Charroux et Frasse réunis, 10 maisons, 10 ménages et 39 personnes.

Bien d'autres listages de ce type, mais sans croire notamment que l'on puisse retrouver des recensements détaillés, nous permettraient certainement d'affiner ces chiffres et de compléter certains trous. Nous laissons toutefois ces

statistiques en l'état, que permettra de compléter les listes en rapport avec les professions que nous détaillons ci-dessous⁴.

Rolle de ceux de la commune du Lieu qui prétendent travailler dans les joux communes rière la Vallée (1720⁵) :

*Au Sr. Jaques David Depraz & à ses fils, 30 fustes
A Josué Depraz l'aîné, 18 fustes
A Jean Jaques Depraz, 6 fustes, 10 moules
A David Depraz, 10 moules
Abraham feu Jaques David Depraz, 200 douves
François Olivier Guignard, 200 douves
Jonas Golay, 5 moules
Moÿse Lugrin, 30 moules, 50 brentes
Abraham Lugrin, 15 moules 50 brentes
Josué Lugrin, 20 moules, 30 brentes
Jean Humberst, 10 moules.*

Les trois Lugrin peuvent être du Pré-Jentet, la liste pour la Frasse peut aussi n'être pas tout à fait complète.

Pour la liste de bois d'œuvre pour 1746, les ressortissants de la Frasse figurent sous Fontaine aux Allemands :

*Abel Guignard des Plainoz pour douves, 4 plantes
Isaac Lonchamp pour douves, 4 plantes
Jean Jaques Despraz pour douves, 4 plantes
Josué Despraz pour douves, 4 plantes
Néhémie Despraz enseigne et ses fils pour douves, 6 plantes
Abram Despraz pour douves, 3 plantes
Abram Despraz voisin pour douves, 2 plantes
Jaques Depraz son frère pour douves, 2 plantes.*

Nous sautons à 1814, aucune liste intermédiaire ne nous étant parvenue pour la Frasse :

*Lugrin Frédérick, La Frasse
Despraz Abram Isaac Louis, La Frasse, lapidaire
Despraz David Moÿse, La Frasse, agriculteur
Despraz Louis feu Abram, La Frasse, tonnelier
Despraz Charles, La Frasse, tonnelier
Reverchon veuve et hoirs, La Frasse, lapidaire*

⁴ Voir supplément no 3 à l'histoire de la commune du Lieu.

⁵ ACL BC VA

Rochat Rodolph, La Frasse, cultivateur
Despraz Elie, La Frasse, en place de son père Charles Despraz.

Liste assez faible, avec tous ces ressortissants placés séparément dans la liste générale. Il ne s'agit donc pas d'un inventaire par hameau. Le résultat de ces annotations permet juste de dire que l'on serait en premier lieu dans l'agriculture et la boissellerie, avec en plus deux familles au moins dans la lapidaire. Les tonneliers sont 11 sur le plan communal, et les lapidaires 3. Inutile de dire qu'ici la crise napoléonienne a passé.

Liste de 1816 plus explicite :

La Frasse

Elie Despraz fabricant de seilles
Charles Henry Lugrin, lapidaire
Adolphe Lugrin horloger
Louis Reverchon lapidaire
Henri Nicole horloger
Abram François Despraz fabricant de seilles
Abram Isaac Louis Despraz lapidaire
Louis Despraz fabricant de seilles.

Mêmes remarques que dessus. Les tonneliers sont 23 pour la commune et les lapidaires 13. La crise arrive gentiment en son terme et la reprise est déjà fortement marquée.

Nouvelle liste des propriétaires et usufruitiers d'immeubles dans la commune du Lieu⁶ en 1827. Avec cinq professionnels seulement, la liste n'est pas forcément complète :

Cart Louis Siméon, tonnelier
Despraz Elie, tonnelier
Despraz Charles Louis, tonnelier
Despraz Abram François, tonnelier
Reverchon Louis, lapidaire

Il y avait alors dans la commune 52 horlogers, 17 lapidaires, 37 tonneliers et 22 fruitiers, dont 14 rien qu'aux Charbonnières, qui se trouvait être ainsi le centre de cette profession et qui n'allait pas tarder à développer ce produit relativement récent qu'était le vacherin.

⁶ ACL, Q7 – pour les références de toutes les autres listes consulter nos suppléments à l'histoire de la commune du Lieu que vous devrez avoir sous la main pour lire la présente brochure ! -

La Frasse, on le voit, reste essentiellement tournée vers la boissellerie, petit hameau où l'horlogerie apparemment, malgré l'importance de la profession, ne s'est pas implantée.

Le tableau des industries de 1862 ne donne que les « patrons ». Aucun de ceux-ci n'est établi à la Frasse. Le système quant à la boissellerie n'est pas le même, en raison du volume de la marchandise fabriquée qui peut être, on le suppose, livrée directement par le fabricant, à moins que la corporation ne s'arrange tout de même pour que les objets soient pris en charge par le minimum de producteurs qui s'en iront les livrer, pour l'essentiel, au bord du Léman.

Nous ignorons la suite faute de documents. Mais nul doute que le hameau ne poursuive dans la voie qu'il s'est fixée. Dont l'ambiance a été magnifiquement fixée par Lucien Reymond dans son roman : *Les Contrebandiers du Risoux*⁷. Nous lui empruntons le début du chapitre premier où l'action se passe précisément à la Frasse :



Au coin du feu

Au nord et à environ vingt minutes au-dessus du village du Lieu, - dans la pittoresque et mélancolique vallée de Joux, - au milieu de ces sombres forêts de sapins séculaires, ornement de notre Jura, - sur un petit plateau élevé, se trouve le hameau de la Frasse. Ce hameau se compose de huit ou neuf maisons éparses, basses et couvertes en bardeaux, irrégulièrement placées, ayant chacune un jardinet attenant.

⁷ Lausanne, 1888, pp. 3 et suivantes

Les abords de la plupart de ces habitations sont encombrés de bois de sapin de toutes les formes et destinés à tous les usages : billes, planches brutes, branches et débris divers. Sous l'avant-toit et tout autour des fenêtres sont rangées, pour sécher au soleil, des douves ébauchées de diverses longueurs. Tout annonce que les habitants de ces maisons solitaires consacrent leur temps à la boissellerie. Ce sont eux, en effet, qui, avec leurs confrères des hameaux voisins, exploitent ces beaux bois du Risoud, à la texture si fine et à la veine si régulière. Ils vont dans les foires et les marchés de tout le pays, vendre des fustes, des tines, des brantes et autres ustensiles, qui ont un cachet particulier et une réputation d' fini parfaitement méritée.

Autour de ces maisons se voient quelques champs cultivés ; plus loin s'étendent de beaux et gras pâturages avec leurs chalets, dont l'un entre autre, le Chalet neuf, placé sur une éminence, présente assez bien l'aspect d'un vieux manoir féodal dominant toute la contrée. Au-delà des pâturages, l'horizon est limité par une ceinture de forêts, où le vert foncé des sapins se marie agréablement à la teinte plus douce des hêtres et des noisetiers.

C'est dans l'une des maisons de ce hameau, celle de Jacques Dulce, que le lecteur voudra bien se transporter en imagination.

Le mois de novembre touchait à sa fin. Le beau temps s'était prolongé plus tard qu'à l'ordinaire ; mais, vers le soir du jour où commence notre récit, la température avait subitement baissé. Le froid commençait à faire sentir qu'il n'avait pas perdu ses droits, et que l'hiver allait apparaître. Dans la chambre de ménage, les habitants se groupaient grelottants autour d'un poêle en fer, dans lequel des copeaux secs alimentaient une flamme pétillante. La mère Dulce avait pris son rouet et l'avait rapproché du bienfaisant foyer. Tout en faisant tourner activement la roue, elle causait avec un homme d'un âge avancé. C'était René, un bon voisin, qui venait fumer sa pipe et passer la veillée avec la famille.

Une troisième personne allait et venait dans la pièce : une jeune fille de vingt-trois ans environ, de taille moyenne, de tournure fine et élégante. Elle paraissait préoccupée ; sa mère ne remarquait pas les soins que, sans en avoir l'air, elle donnait à sa toilette. Elle s'approchait fréquemment de la fenêtre, et s'arrêtait un instant à écouter, comme si elle eût attendu quelqu'un. Enfin, croyant percevoir un léger bruit, elle écarta quelque peu le rideau. La nuit était fort sombre ; néanmoins, la jeune fille aperçut une forme humaine qui s'approchait de la maison : laissant retomber l'étoffe, elle prit son tricot et vint s'asseoir auprès du poêle. Un pas lourd résonna bientôt dans le corridor, et un jeune homme entra. Il était âgé de vingt-quatre ans, de taille moyenne, avec les cheveux châtain, la moustache brune et l'œil intelligent. Il était vêtu d'un habit de milaine grise, et coiffé d'une casquette en drap bleu.

Après avoir salué tout le monde, il embrassa tendrement la jeune fille en disant :

« Bonsoir, Henriette ! ».

- *Bonsoir, Charles ! Je ne t'attendais pas aujourd'hui, répondit la jeune fille en rougissant.*

Le jeune homme s'assit à côté d'elle, et se joignit à la conversation ; bientôt arriva le père Dulce, qui venait de pourvoir aux soins de son bétail. C'était un homme trapu, d'une cinquantaine d'années, à la chevelure grisonnante.

- *Voici l'hiver, dit-il ; les manteaux (contrevents de la cheminée) ont le son de la neige : il en va tomber cette fois.*

- *Il fera bon temps, ajouta le vieux voisin. Il faut que l'hiver se fasse. C'est mauvais pour les montagnes quand il ne tombe pas de neige. C'est aussi le moment qu'il vienne une bonne crachée pour déjouer⁸ les bois. A propos, avez-vous été voir les mises au Risoux ?*

- *Non, répondit le père Dulce ; j'ai l'intention d'y aller un de ces jours, pour voir quelques plantes senotes⁹. On dit qu'il y en a de belles marquées à la Grande Combe. Mais avez-vous entendu dire que les Bourguignons ont de nouveau commis un délit au chemin du Creux des Roses ?*

Tout en disant cela, Jacques Dulce s'était placé à califourchon sur son banchet (banc d'âne), et, armé d'un couteau à deux mains, s'était mis à l'ouvrage. Un étranger, moins habitué que ses hôtes à voir ce travail, aurait remarqué la rapidité avec laquelle les douves passaient dans les mains du boisselier, et avec quelle habileté il maniait ses outils.

- *Ils sont enragés, ces Bourguignons ! reprit René ; c'est le cinquième délit depuis quinze jours. Je ne comprends pas ce que font les gardes forestiers.*

La suite au prochain numéro. Retrouvons nos listes. Il faut descendre jusqu'en 1905 pour avoir des nouvelles de la situation économique de cette petite collectivité. Alors les feuilles de détail du recensement de 1905 sur les entreprises, du 9 août, nous permettent de découvrir les professionnels du hameau :

Dépraz César, agriculture, magasin, auberge, boissellerie

Dépraz Antoine, agriculture, boissellerie

Lugrin Paul, agriculture, pierriste

Lugrin Auguste, pierriste

Lugrin Elie, agriculture, pierriste

Curtet Alicia, couturière, agriculture

Reverchon François, agriculture, polissage de raquettes

Dépraz Henri, boissellerie.

⁸ Vieux mot patois dèdzorà, qui signifie sortir les bois de la forêt.

⁹ Terme employé par les boisseliers pour désigner une plante de sapin rouge dont la direction des faisceaux fibreux la rend propre à être fendue et débitée en douves.

On le constate, les professions, et si peu que ce soit, ce sont diversifiées, avec surtout l'apparition du travail de la pierre, entendons par cela sous-traitance en fait de contre-pivots et autres.

Le magasin est là pour les contrebandiers, le bistrot de même qui voit pourtant les gens du Lieu le dimanche, la Frasse devenu lieu de promenade et de récréation !

Il y avait à l'époque, dans la commune du Lieu, 66 personnes occupées dans la pierre, 89 dans l'agriculture, 18 dans l'horlogerie, 19 dans la boissellerie et 13 dans la lapidaire, branche qui reste traditionnelle, c'est-à-dire en marge de la pierre d'horlogerie.

On découvre aussi 14 magasins, tandis que les fruitiers, à voir sous alpage, sont 11 et qu'il y a trois laiteries.

De si belles listes ne se retrouveront plus. Certes, on pourra encore découvrir nos professionnels par l'intermédiaire de l'Indicateur vaudois. Mais comme le hameau de la Frasse figure de manière non indiquée sous le nom de Le Lieu, il faudra faire appel aux recensements divers pour remettre chacun à sa place, ce que nous ne ferons pas.

On se rendra donc compte, par ces quelques pages qui précède, que nous avons affaire-là à un hameau modeste, situé au pied du Risoud, tourné vers l'agriculture et la boissellerie.

Pour l'élevage, l'été, on met une partie du bétail à pâturer sur les communs que l'on tient en indivision avec ceux du Lieu, et l'autre partie s'en va sur les alpages voisins, et ce n'est pas ce qui manque dans le coin.

On pourra découvrir l'histoire de ces pâturages communs et tous les problèmes qu'ils engendrèrent dans les historiques consacrés à nos villages principaux.

La Frasse n'est pas un hameau sans histoire, loin de là. Celle-ci n'a jamais été faite. Nous n'avons pas aujourd'hui pour but de palier totalement à ce manque. Nous l'avons déjà exprimé plus haut, retrouver les faits et gestes de cette collectivité demanderait le dépouillement systématique des archives du Lieu, tâche pour laquelle l'envie nous manque !

On aura vu l'arrivée des Lugrin qui avaient peut-être fui le Pré-Jentet en voie de désertification complète, dans la première moitié du XVIIIe siècle, mais qui ne concurrenceront jamais avec succès les Dépraz, longtemps famille régnante de la Frasse. Quelques-uns de ceux-là s'en allèrent, toujours au début du XVIIIe siècle, du côté du Séchey où ils s'implantèrent avec succès.

Le hameau de la Frasse, sur le plan scolaire, dépendait directement de celui du Lieu. Les élèves de la Frasse ainsi s'en devaient aller dans le fond du vallon se faire scolariser, déplacement ardu s'il en est, et surtout au cours de l'hiver où certains jours cette descente présentait l'aspect d'une vraie aventure. Il n'est pas certain que l'on ait toujours envoyé les enfants affronter la tempête et que plus d'une fois ceux-ci, et surtout les plus jeunes, durent rester bien sagement au hameau !

Une tentative d'apporter l'école au niveau de ces quelques maisons isolées se fit à la fin du XVIII^e siècle. On découvre ainsi en 1783, que les chefs de famille de la Frasse et Plainoz prient le village du Lieu d'imposer au nouveau régent qu'il aille chez eux faire l'école à leurs enfants. On accepte la demande. Le régent irait faire 2 écoles par semaine pour les enfants de la Frasse et Plainoz dès le 20 mai au 11 novembre, en sorte qu'il n'en ferait point au Lieu le samedi et une seule le mercredi.

On ne sait si ce système fut réellement adopté, et surtout s'il devait durer. L'enquête Stapfer sur les écoles de 1799 n'en témoigne pas, et alors même que l'on donne 20 enfants pour la Frasse ! On a découvert dans la liste de 1905 le café de César Dépraz. Cet établissement existait déjà en 1872 au moins. Il était alors tenu par Louis Aimé Cart.

Le seul de toutes ces auberges de frontière, il devait durer et prolonger son activité jusque dans les années soixante où la commune, au vu de la soi-disante immoralité qui y régnait, décida de le fermer. Décision injuste et hâtive qui privait ce petit hameau d'une activité somme toute utile à la région.

Une tentative contemporaine de réinstaller un restaurant ou buvette d'alpage, se solda par un échec.

Le Café de la Frasse, dit Café français, laisse de bon souvenirs au soussigné, où officia un temps, sa grand-mère Marguerite Glauser. Alors veuve, elle y rencontra son second mari, Henri Oesch, originaire de Combenoire.

Toute une époque qui sera esquissée plus bas.

Les photos ne manquent pas pour une époque relativement récente de la Frasse, la plupart fournie par Mme Rossier.

Celle-ci nous donnera de précieuses indications sur le hameau. Mais place, pour la suite de cette évocation, à Juste Pithon qui a magnifiquement saisi l'ambiance de cette petite collectivité située au pied du « noir Risoud ».

Ma Frasse d'autrefois¹⁰

Pendant les vacances, je montais à la Frasse où mes grands-parents possédaient une jolie ferme à pignon rose. Ma grand-mère Nestorine y tenait une petite épicerie d'autrefois où les pains de sucre rouges et bleus étaient suspendus aux poutres du plafond, où les sacs de café vert, de riz et de gros haricots, étaient posés sur le plancher ; ce qui m'attirait, c'étaient les boîtes de fer contenant des bonbons à la Menthe, des caramels de noce et des bourgeons de sapin.

Les principales clientes n'étaient pas les ménagères du hameau, mais des Françaises de la Bourgogne toute proche. Ma bonne grand-mère était française elle aussi ; ces bonnes dames se connaissaient bien, et de vieille date ; elles parlaient le même patois bourguignon, avec le même accent ; elles comptaient

¹⁰ Juste Pithon, *Ma Frasse d'autrefois*, collection Jadis no 3, Editions Le Pèlerin, 1977. Le texte avait paru en 1977 dans 24 Heures.

encore en sous ; 18 sous, 27 sous, des gros sous français, en cuivre, à l'effigie de Napoléon III. Vous pensez si cela m'intéressait, moi petit Suisse qui apprenait le système métrique à l'école.

Oh ! je me rappelle avoir vu ces Françaises se coudrer mutuellement une fausse poitrine faite de deux sachets remplis de café vert. J'avais cinq ans à l'époque, on ne faisait pas attention à moi ; cependant je n'avais pas les yeux dans ma poche !

Ca, c'était de la petite contrebande. Il s'en faisait de l'autre à une plus grande échelle ; de temps en temps je voyais arriver, à la tombée de la nuit, une dizaine de gars chaussés d'espadrilles ; ils entraient par la porte de derrière dans un réduit au fond de la cave. Ils endossaient alors une sorte de ballot à bretelles de paille tressée, tout prêt, et ils repartaient silencieusement après avoir bu un verre de liqueur de gentiane. Je n'étais pas très rassuré. Mon grand-père se moquait de ma frayeur :

- N'aie pas peur, « p'té couillot » !

- Que portent-ils sur leur dos ?

Baissant la voix, mon grand-père me répondait :

- Du tabac à chiquer.

J'avais vu de ces grosses pelotes de feuilles de tabac roulées en grosse ficelle.

- Gare à eux si les douaniers français les attrapent cette nuit au Risoud avec ce tabac !

- Les douaniers, gouaillait doucement mon grand-père, ils se tiennent bien cois s'ils voient passer ces quinze lurons leur gourdin à la main !

Et pour me distraire des contrebandiers, il ajoutait :

- Allons causer avec mes Savoyards.

C'étaient des arracheurs de gentiane qu'il engageait chaque été, car mon grand-père en distillait la racine. Ces gaillards m'intéressaient. Ils arrivaient fin septembre, leur lourde pioche à une seule pointe sur l'épaule. Dès le lendemain, égaillés sur le Plan des Esserts, ils arrachaient les longues racines de gentiane jaune. Le samedi, mon grand-père payait leur pesée, et la soirée se prolongeait par d'interminables parties de piquet.

De temps en temps ils l'invitaient à manger avec eux :

- Hé, père Chapuis, venez donc prendre « una gotta d'bouillon ».

En fait de bouillon, c'était une solide minestre dans laquelle un énorme morceau de lard avait mijoté toute la matinée.

En octobre, le tas de racines hachées fermentait dans de grandes cuves de bois, et la distillation suivait, répandant autour de l'alambic de violentes émanations d'alcool qui me faisaient fuir.

Il y avait combien d'autres choses intéressantes pour un petit villageois comme moi : les vaches de ma grand'mère, le cheval blanc, les poules, les foins. Il y avait aussi un petit restaurant, le Café Français, où les chasseurs venaient manger les croûtes aux champignons ou l'omelette aux herbes du jardin. Le jeu de quilles où je me faisais des sous en relevant les quilles tombées.

Lors des pluies d'été, mon grand-père ramassait des milliers d'escargots qui pullulaient en ce temps-là aux environs. Il les entreposait dans un parc bien clôturé ; il les abritait du soleil, les nourrissait les jours pluvieux de brassées de feuilles de choux et de salades. C'était captivant pour moi d'observer ces milliers de petits affamés dévorer toute cette verdure. Plus captivant encore était de voir un escargot pondre dix à vingt œufs semblables à des perles dans un trou bien caché du terrain sablonneux.

En automne, ces escargots s'enfonçaient dans l'épaisse couche de sable où ils s'operculaient. Vers le Nouvel An, 20 à 30 000 escargots partaient directement pour les restaurants parisiens.

C'est aussi mon grand-père qui m'a appris à reconnaître quelques bons champignons, entre autres le clitocybe nébuleux qu'il appelait le « petit gris ».

- C'est le meilleur, me disait-il, bien que classé comme « douteux » dans les atlas des savants.

... Ah ! s'agenouiller devant un demi-cercle herbeux où foisonnent les « petits gris » tout frais, les cueillir délicatement, en humer le parfum. Puis rentrer fièrement à la maison avec à la main un grand mouchoir noué aux quatre coins et rebondi d'une abondante cueillette, c'est mon grand-père Chapuis qui m'a fait découvrir ce plaisir.

J'aimais bien ma grand-mère ; elle était la bonté même pour tout son entourage, pour moi surtout ; les enfants de la Frasse savaient bien que la « Nestorine » avait toujours des bonbons dans la poche de son tablier. Quant à mon grand-père, j'éprouvais pour lui de l'admiration mêlée d'un peu de crainte. Il parlait peu. Il était grand, bien bâti, et je devais lever la tête pour voir son visage sévère surmonté d'un chapeau de feutre noir à larges bords. Il avait une cicatrice qui lui barrait le front et qui lui fermait à demi l'œil gauche. Je n'osais pas lui demander l'origine de cette marque. C'est ma mère qui m'a finalement renseigné :

« Grand-père avait passé sept années soit à la guerre, soit au régiment. Le bersaglier décoré Jean-Marie Chapuis avait pris part au terrible siège de Sébastopol, puis à la bataille de Solférino où, dans le même moment, il avait été blessé d'un coup d'épée qui lui avait laissé la cicatrice qui m'intriguait, puis traversé de part en part par une balle autrichienne. Il avait été l'un des premiers blessés recueillis sur le champ de bataille par les volontaires d'Henri Dunant.

Ah ! ces jours de vacances chez mes grands-parents, quels souvenirs inoubliables ils me laissent, même après tant d'années. J'étais heureux, d'un bonheur sain, d'un bonheur auquel je ne puis repenser sans une douce émotion. Puis la vie a suivi son cours, avec ses mauvais et ses bons moments. Mais un bonheur d'enfant comme celui que j'avais trouvé chez grand-père et grand-mère, je ne l'ai jamais retrouvé, non, jamais plus. Juste Pithon¹¹

¹¹ Juste Pithon est l'auteur de nombreux ouvrages pour la jeunesse. Il a aussi donné un récit à la collection OSL, Les rescapés du Risol. Régent, il s'agit de ses élèves qu'il a mis en scène dans une courte aventure.

Cahier photographique de Mme Edith Rossier née Dépraz :

Note préliminaire : Pour toutes les photos, de gauche à droite toujours, rang derrière en premier, rang devant en second.



La Frasse des beaux jours, avec le restaurant soit Café français à gauche, la maison Curtet ? à droite.



Le dimanche surtout, on joue aux quilles devant le café restaurant.



Première épouse de César Dépraz, mère de Blanche et de Lina Dépraz.
César Dépraz.
Oncle Adrien Nicole.
Oncle Henri Dépraz, le chapeau à la main, frère aîné de César Dépraz.
Tante Zélie, épouse de Adrien Nicole.
Sa fille Lydie.
Avec l'ombrelle, Adèle Dépraz, femme de l'oncle Henri.

Tante Zélie est la sœur aînée de papa ; oncle Adrien était boucher au village du Lieu et faisait avec sa fille les livraisons de viande et charcuterie chaque

semaine dans les trois villages communaux. Ils étaient très travailleurs et s'en allaient à pied chaque semaine avec le petit char livrer la viande au Séchey et plus loin. Leur petite maison, encore là, en bordure de route, dans la direction du village du Séchey.

Cousine Lydie s'est dévouée pour ses parents et pour des enfants. Restée seule avec son père, elle louait le logis pour les séjours d'enfants et mères seules. Je me souviens encore de Betty Thurnner, dont la mère, une femme seule, se trouvait soudain sans travail dans l'horlogerie au Sentier. Mme avait du quitter la Vallée pour se rendre dans un nouvel emploi. Elle pouvait faire confiance à Lydie qui était si heureuse de garder Betty comme sa vraie fille, qui par la suite, ressentit une telle reconnaissance envers Lydie que toute sa vie fut un dévouement pour ses parents, et les œuvres pour les moins favorisés. Lydie était une personne dévouée. Elle a soigné sa mère ici, chez elle, dans sa maison, jusqu'à son dernier soupir. Oncle Adrien en était très reconnaissant.



Mariage de Lina et de Arnold Gyger. Sont présents : oncle Henri Dépraz, oncle Adrien Nicole, tante Zélie. Enfant au béret basque sur l'époque : Franck Dépraz du Séchey, Marcel Dépraz. Blanche son épouse parle à Angélo Piccinin portant un bébé. En dessus, Marthe son épouse observant le bébé Georges, leur fils premier-né, devenu en son temps champion de ski de fond au concours du Brassus, dans les années 1939-1940 environ. Charlotte et Auguste de l'Allemagne, fils de tante Eugénie. Alice Bélaz, mon frère Ernest. Derrière le marié, tante Eugénie, les cheveux blancs, épouse du frère de notre père, oncle John décédé en ce temps-là... et tout fuit comme le zéphir...



Sous le néveau, les cinq filles de César Lugrin : Jeanne, tenue vert jade ; Charlotte, blouse blanche, jupe noire ; Blanche, très belle tenue genre bigarreau ; Lina en blanc ; Edith, en bleu pastel. C'est le jour du mariage de Lina.

Blanche, notre aînée, a beaucoup travaillé en place, comme on disait alors, à Montricher par exemple, chez des gros paysans où notre père allait avec le grand char à échelles chercher des pommes, des poires curé. C'était une grande campagne. Mais notre sœur fut de nouveau à la Frasse, notre chère maman étant à l'hôpital de Lausanne. Nous avons eu une grande chance que Blanche soit là et papa aussi. Elle m'a appris à tricoter les grands bas noirs pour notre frère Ernest et aussi pour papa. Car l'hiver il les fallait. Il fut un temps, c'était pour tout le monde. Des grands bas noirs. Ensuite nous avons eu la belle laine beige. C'était plus gai et plus confortable. Tous les enfants de la Frasse avaient des grandes pèlerines de bure noire. Ils les mettaient surtout l'hiver quand il faisait très froid.

Sous le néveau, c'est là que nous aimions vivre. Un coup de brosse à récurer sur la grande table, sur les bancs, bien rincer à l'arrosoir, récurer le plancher, avec toute cette eau, bien essuyer, bientôt après tout était sec. Je me faisais gronder d'avoir tout mouillé, mais quelle importance, ici nous sommes en plein soleil.

Jeanne était une charmante jeune fille, sportive, travailleuse pour l'agriculture. Elle s'occupait des bêtes avec notre frère Ernest. Dans la grange il y avait des seillons noirs avec une seule anse pour les porter. Jeanne me prenait avec elle. J'aimais cette bonne odeur de lécher. Elle coupait quelques morceaux

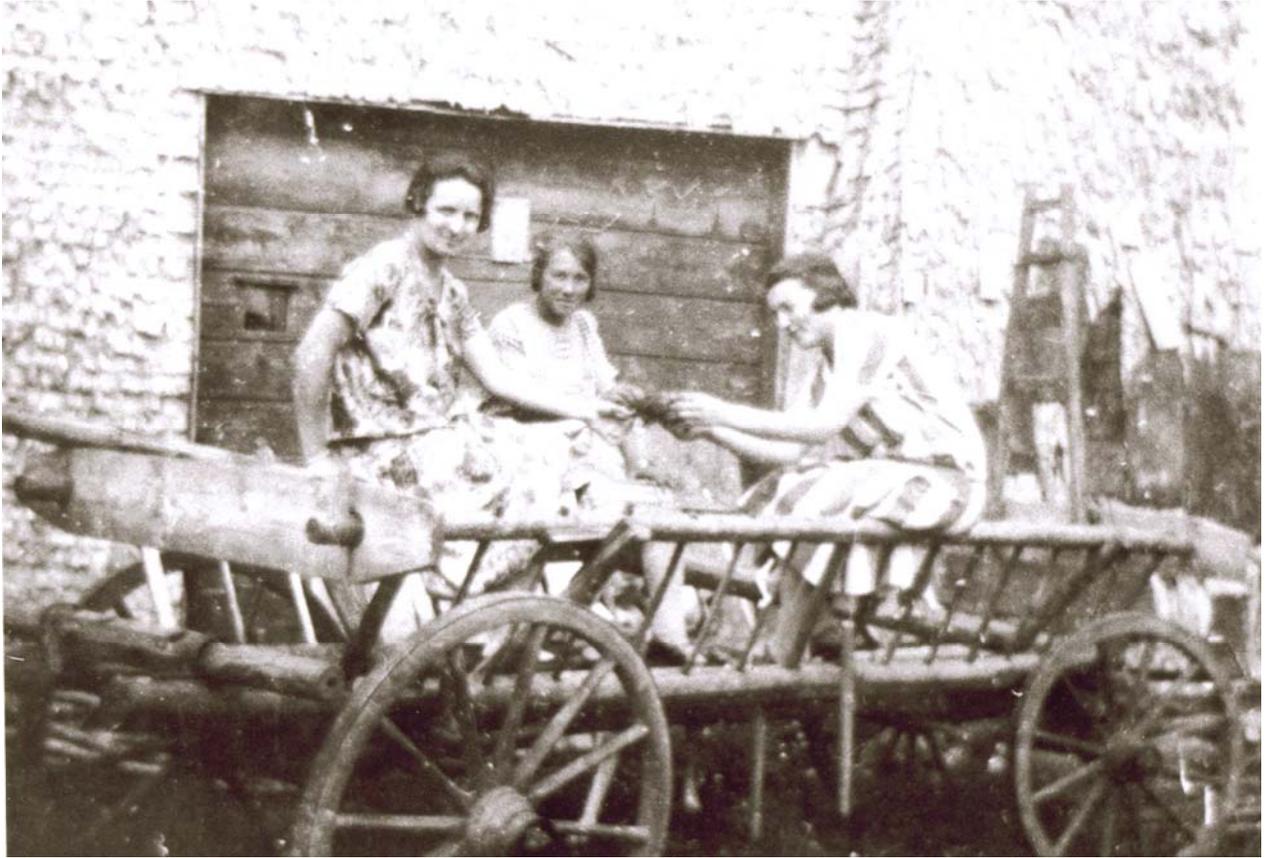
de chourave dessus, ouvrait les trois crèches pour y déposer les seillons. Ensuite elle sortait à la chape porter la graine aux poules et prendre les œufs dans la maisonnette. C'était un beau moment de la matinée. Faire une promenade autour de la maison, regarder la nature, le printemps n'est pas encore là, il y a encore des plaques de neige en haut du crêt et derrière la maison de l'oncle Henri et celle de Polet Lugrin.

Polet habitait avec ses parents, Paul Lugrin et Aline son épouse. Je me souviens qu'ils avaient trois fils : Auguste, Charles et Polet. Les aînés étaient mariés. Auguste et son épouse habitaient à Haut-Crêt, une très ancienne habitation en bordure d'une forêt de fayards et d'autres feuillus, avec des champs entourés de murs, et parmi un grand pâturage. C'était dans les années 1918. Papa et mon frère étaient allés faucher par là-bas, chez Auguste Lugrin. Il y avait de petites chèvres et des lapins dans la basse-cour. Deux ménages devaient habiter Haut-Crêt où il y a deux maisons. C'est un hameau faisant partie du village du Séchey. Sans doute qu'il existe encore aujourd'hui. Il y avait un chemin bien marqué depuis à peu près le stand de tir. Bien entendu il ne fallait pas l'emprunter lorsque c'était jour de tir !

Je me souviens de la personne qui possédait cette maison du Polet de la Frasse. Elle avait amené son piano là-bas. C'était une très belle pianiste. Elle nous jouait de belles pièces de Beethoven sur son Schmitz-Flord noir.



Le bon temps que l'on prend sous le néveau, un dimanche, pas pressé, philosophe



Assises sur un char à échelles, à la chape (tavillons et porte de remise ou de grange), Mme Lydie Reymond du Lieu, Jean Dépraz, Lina Dépraz. Nous dégustons une grappe de raisin sur ce beau char à échelles.

Papa était très soigneux. Il savait tout faire, oui, tout. Nous sommes là en 1926. C'est un beau dimanche. Le caprice de monter sur ce beau char à foin qu'on appelle char à échelles. Je me souviens que papa démontait les chars à l'automne pour ranger les échelles, les roues, sur le solin. Plus tard il acheta un lot de planches à la scierie du Lieu pour consolider le solain en dessus de la chambre derrière qui était très froide. Il y avait toujours de bonnes commandes l'automne pour ce marchand, M. Joseph Déglise. Il y a de cela plus de 60 ans.

Oncle Henri travaillait aussi la boissellerie pour M. Henri Piguet du Lieu, frère de M. Alfred Piguet. Il y avait aussi des gens de Combenoire qui travaillaient de la boissellerie.



Une très belle photo du Café Français avec César Dépraz qui tient le cheval. Deux filles sont à droite, dont Edith. Sur le cheval son fils ? A gauche, des aides pour les foins, sa femme ?



Famille de César Dépraz devant le Café français, les cinq filles et les deux garçons.



De temps à autre la troupe vient rompre la monotonie de la vie en ces lieux parfois quelque peu oubliés du reste du monde !





La jeunesse de la Frasse pose pour la postérité...



La maison de ce cher oncle Henri Dépraz, juste à cinq minutes de chez nous .

Nous aimions bien fort notre cher oncle, car il était seul. C'était heureux pour lui qu'il ait appris le métier de boisselier pour quelques articles. Il allait à la forêt avec un petit bérot chercher du bois mort. Il le fallait d'ailleurs, comme tout le monde. Car chaque jour il allumait une chambre et la cuisine très froide. Ce cher oncle Henri était tranquille, tout simple, sa maison jumelle avec celle des parents à Polet Lugrin, tous très pauvres, à se réjouir du dimanche pour jouer au yass. En hiver ce n'était pas marrant. L'eau du puits restait gelée. Il fallait fondre la neige ou même la glace pour obtenir de l'eau. Malgré tout ces gens sont devenus vieux, contents de vivre. De nos jours qui pourrait croire des choses pareilles ? En fin, cela se voit encore dans certains pays. Il y a le trop et le trop peu.

Je n'ai pas voulu faire ma vie à la Frasse que j'aime encore beaucoup. Mais pour y retourner en promenade, ce n'est pas la peine. Il n'y a personne. Chaque fois c'est fermé.



Quatre générations sur cette belle photo : Henriette Meylan, sa maman, Mme Alice Meylan, Mme Louise Guignard de la Grand'Sagne et Marie Reverchon, la grand-mère d'Alice.



Le vieux fayard de la Tépaz, avec François Reverchon de la Frasse, Marcel Nicole du Séchey ; couché sur la branche, Jean Lesi du Séchey. Dans l'arbre, le syndic Edouard Aubert du Lieu. Assis sur une racine de l'arbre : Edmond Piguet du Lieu, futur garde forestier. A ses côtés Alfred Piguet . Enfin César Dépraz.

Vieux Fayard
près du Chateau
de la Tèpax.



Fin d'un vieux fayard.

Le fayard des Tespaz n'est plus.

Le vent qui devait provoquer la débacle des glaces sur le lac de Joux a, avant d'essayer sa force sur la dernière carapace de glace de notre lac, fait œuvre meurtrière sur les Tespaz. Son haleine plus chaude des derniers jours de mars avait réchauffé la sève du vieux fayard qui, ravivée par ce souffle printanier, montait dans son vieux tronc et gonflait les bourgeons prêts à éclater aux jours de fête. Son écorce se lustrait, ses rameaux craquaient sous cette poussée des philtres printaniers. Cette année encore le fayard des Tespaz voulait participer à la fête du bois; quelques jours après ceux de ses camarades ses bourgeons s'éveilleraient, s'enfleraient, éclateraient et déploieraient des fanions verts fripés.

Mais le vent jeune et fort, celui qui court en tournant, a passé; son hululement à reprises rythmiques a fait frémir puis gémir les sapins et les vieux hêtres du Risoud. Comme une belle-mère qui gronde sa bru, répétant toujours le même reproche, dans une course furieuse mais ralentie par la grande forêt, follement il a pris sa course au travers les pâturages. Sa volute s'insérant comme un pas de vis par les combes est descendue dans la Vallée.

Eperdu et vacillant le vieux fayard a gémi; de sinistres craquements ont attiré près de lui un promeneur inquiet.

Quelques secondes le vent s'est calmé, et dans un nouvel élan il a secoué le hêtre séculaire... ce vieillard sentant que toute la vie le quittait s'est effondré dans un poignant gémissement de branches fracassées — cet intime et sourd frémissement qui témoigne de son angoisse a fait frissonner le promeneur réfugié près du chalet.

Combien vous ne pourrez plus vous faire pénétrer de sa quiétude, mais vous pourrez voir encore son tronc creux dont les moelles et les chairs ont été pourries, rongées et brûlées par ceux qui ont hâté sa mort.

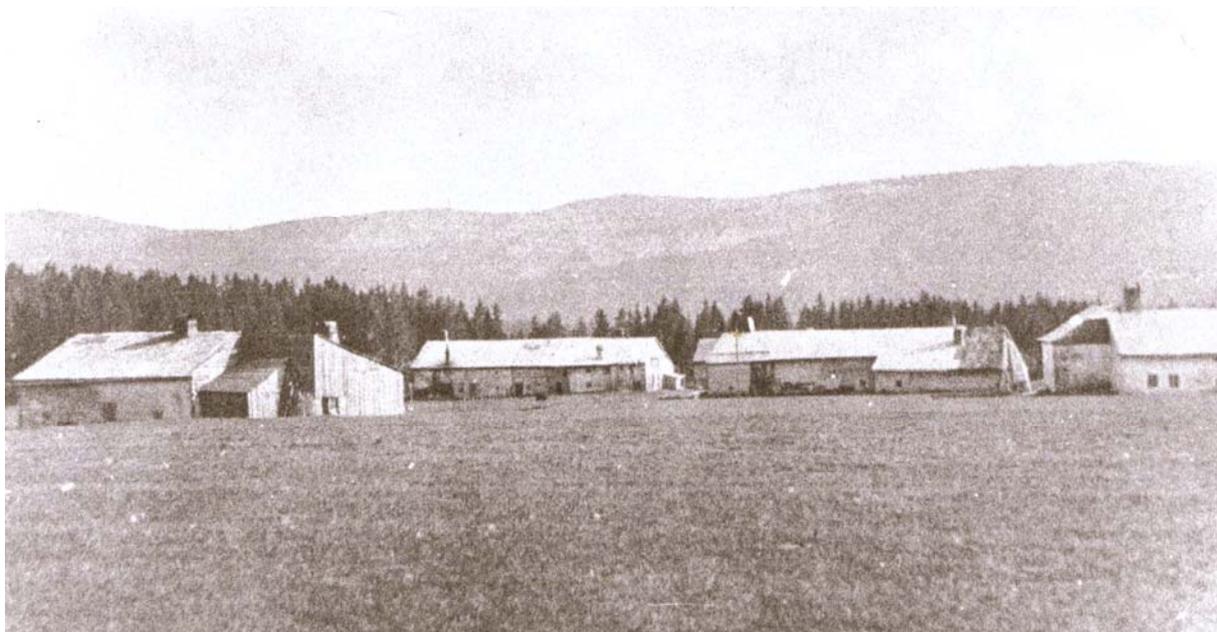
P. E.-R.

C'est une réunion des plus pittoresques au sommet de la belle montagne de la Tépaz sur le Lieu. Un immense pâturage, un plateau au pied de la forêt du Risoud. Il faudrait que de telles vues nous passent plus souvent sous les yeux. On ne parle pas assez des arbres. Ils ont tous les honneurs pourtant. Ils nous donnent tout et ne nous demandent rien.

Ici il y a un verger à proximité de la fenêtre de la cuisine – Mme Edith Rossier habite à Crissier – le verger est entouré d'une haie toute blanche fleurie au printemps. Il y aura cette année, le 24 septembre, 30 ans que nous sommes ici. Du côté nord, il y a chaque année un champ de blé, d'orge ou d'avoine, d'après les besoins de M. Bussy, agriculteur à Crissier. Nous avons de la chance, cela nous protège du bruit. Un petit chemin partage ces terrains. Il s'appelle le chemin noir... ! Pourquoi ? Je ne saurais le dire. Cela ne lui enlève pas son charme. Il est étroit mais assez long. Il est bien soigné, goudronné même avec une bordure d'herbe de chaque côté.



Un hameau finalement plus important qu'il n'y paraîtrait, avec pas loin d'une dizaine de bâtiments un peu perdus quand même au milieu de l'immensité des champs et des pâturages de ce haut plateau situé directement au pied du Risoud. Un lieu qui fut de tous temps propice à la contrebande. On se souviendra ainsi du roman les Contrebandiers du Risoud de Lucien Reymond. A lire le soir au coin du feu !



Le hameau de la Frasse vu de l'arrière. En face le Mon-Tendre. Le Café Français est à droite, la maison à oncle Henri à gauche. La deuxième maison depuis la gauche est celle représentée plus bas où elle sera cependant vue de face.



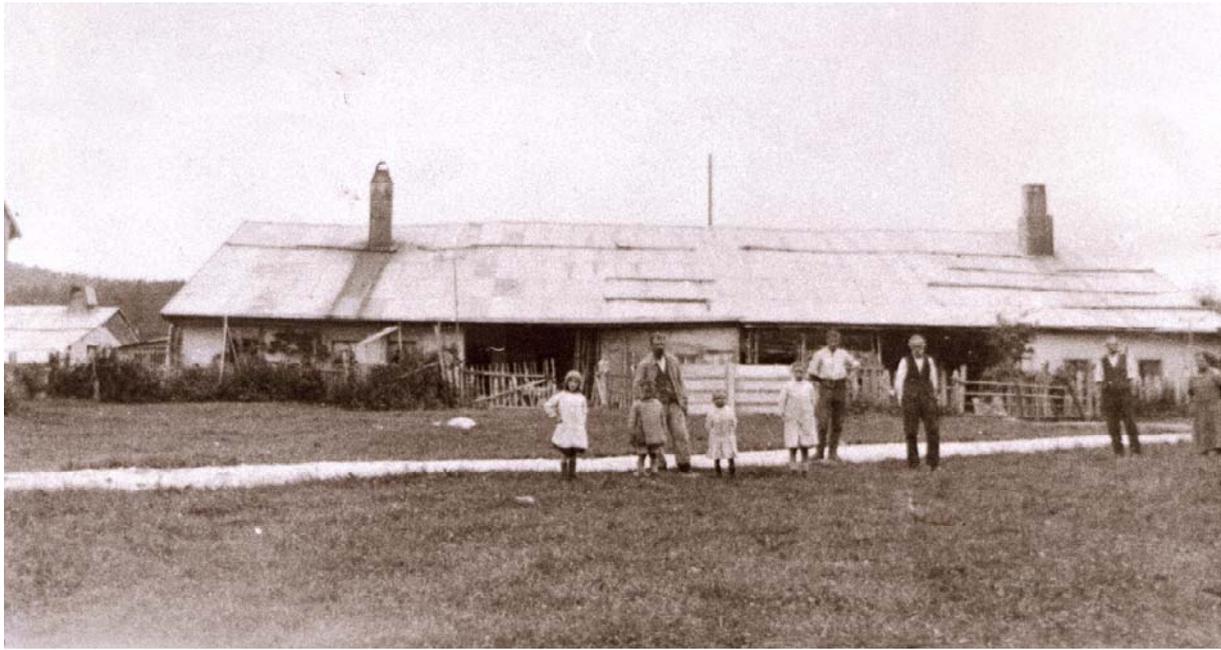
Petit tour par les Plainoz, autre mini hameau situé sur les hauts de la Frasse, dans les environs de la Tépaz. On pourra à ce sujet se poser la question de savoir si quelqu'un se résoudra un jour à en faire l'histoire !



La Marie Reverchon aux foins ou aux regains, une bonne vieille grand-mère entourée par ses petits-enfants, tout au moins est-ce ce que l'on suppose.



On pouvait lire au dos de l'original : Fenaisons à la Frasse le dimanche 31 juillet 1936. Chargé deux chars à la Frasse par la mère Reverchon ici photographiée. Il me faut descendre au train. Il est 4 heures et demie. L'orage s'annonce sur Bois d'Amont.



La beauté des grands voisinages d'autrefois avec une vie courant sur des siècles qu'il sera impossible de retrouver dans ses détails. On vit, on est heureux ou malheureux, et puis l'on nous emmène les pieds devant sans plus penser à ce que vous avez connu dans l'un ou l'autre de ces bâtiments qui souvent finissent par se vendre à d'autres qu'à ceux de sa propre famille. Tout passe, tout lasse. Et c'est ainsi que se termine un hameau. Ce voisinage heureusement existe encore.



Souvenirs de la Frasse ¹²

Ma grand-mère maternelle avait repris la gérance du café de la Frasse le temps d'un été. J'avais vers les dix ans. Ce fut alors pendant cette période-là pour nous autres, mes frères et moi, le but quasi ultime de nos promenades dominicales. De notre maison des Charbonnières, nous prenions le chemin de la porcherie jusqu'à sa jonction avec la route du Séchey au Bonhomme. Puis nous coupions à travers les champs et les bois, empruntant un sentier qui courrait joliment sous l'ombre des arbres. Après la montée, par delà un mur de pierres sèches, nous retrouvions le pâturage du plat des Esserts, surface immense à l'entrée de laquelle et dans son sol sablonneux, s'ouvre une grande carrière. C'était alors le temps des bérets basques bruns, ces galettes de velours surmontées d'un petit téton. Comme elles faisaient de belles soucoupes volantes, lancées par-dessus les grandes gentianes du pâturage. Des centaines de fois qu'elles ont ainsi pris leur envol en ces dimanches après-midi. Là-bas, au bout de l'horizon, au couchant, était le joli hameau de la Frasse que nous retrouvions bientôt après avoir poussé deux ou trois clédars.

Le café de la Frasse et ses dimanches ! Les habitants du Lieu depuis longtemps en avaient fait leur but de promenade. Montés au-dessus du village qu'ils laissaient dans le fond de la vallée, ils s'enfonçaient eux aussi pour retrouver, après une marche aisée, le charmant petit hameau blotti au cœur de son immense pâturage. La salle à boire était au levant de la bâtisse, le Café Français. Ma grand-mère, qui n'était pas sans expérience, ayant tenu antérieurement la Matoule, sur la montagne du Suchet, s'y affairait. Et nous, nous étions-là, sans activité particulière, si ce n'est pas à encoubler les adultes ou à nous occuper de façon pratique des bouteilles de limonades d'une si belle couleur orange. Des hommes jouaient aux quilles devant ce café bien sympathique dont l'activité pourtant, en ces dimanches après-midi, m'échappe un peu. Comme si les seuls acteurs réels de cette parcelle de vie passée avaient été les membres de ma famille.

Nous partions aussi parfois avec ma mère à la lisière des forêts profondes du Risoud, plus loin, à l'extrémité du plateau, cueillir des framboises. Je revois les immenses étendues caillouteuses alors que nous laissions le petit hameau derrière nous.

Nous avons retrouvé, au cœur de l'été, notre belle cousine Maryse venue en vacances. La famille s'élargissait. Une photo nous montre tous sur le devant du café. Voici ma cousine d'abord, tout à gauche, dans une ample robe claire ; ma grand-mère, encore en pleine force de l'âge ; mes deux frères ; mon père, avec son chapeau qui tient contre lui le plus jeune d'entre nous, notre frère cadet coiffé d'un capet bleu ciel ; devant, le cousin Frédéric qui n'a guère que cinq ans, et moi, pour une fois sans mon éternel béret basque brun.

¹² Figurait dans Bois, lacs et campagnes, tome I et II, 1985 et 1988.

Mais étaient-ce vraiment de beaux après-midi en cette tristesse douce des dimanches que nous connaissions déjà ? En cette monotonie des choses vues et revues, et des actions accomplies pour la dixième ou la centième fois ? Instants qui m'ont laissé malgré tout, et quels qu'ils aient été en réalité, des images que je ne pourrai jamais oublier. Une vision essentielle de ce temps là... ce grand plateau des Esserts coupé en sa largeur de longs murs, sa carrière, et tout là-bas, en direction du couchant où sont les forêts noires et mystérieuses du Risoud, la Frasse, la belle et nostalgique Frasse, avec ses maisons que maintenant nous laissons derrière nous.

Rémy Rochat



Nous sommes en 1956. La tenancière est Marguerite Glauser. De gauche à droite, à l'arrière. Marguerite – Urbain – Daniel. Devant : Maryse Chautemps, Frédéric Glauser, Rémy Rochat, Gaston Rochat, Jean-Michel Rochat, tous les jeunes petits enfants de Marguerite, Gaston étant son beau-fils et père de quatre de ces cinq garçons.

Le Café de la Frasse, un établissement que la commune ne veut plus -
toutes informations tirées des registres de procès-verbaux de la commune du
Lieu, A32 -

*Séance du 8 janvier 1955. M. Ch. Grobéty a demandé et obtenu l'autorisation
de fermer l'établissement de la Frasse dès le 31.12.1954.*

*Séance du 12 mars 1955. M. Charles Grobéty demande la reprise de sa
patente pour l'ouverture du Café de la Frasse dès le 1^{er} avril. Nous transmettons
la lettre à la préfecture sans préavis favorable.*

*Séance du 8 juin. Nous avons appris incidemment que le Café de la Frasse a
été repris par un nouveau tenancier sans que la Municipalité en soit nantie.
Nous chargeons l'agent de faire enquête et rapport.*

*Séance du 20 août 1955. Patente pour la Frasse accordée conditionnellement.
Modifiant la décision prise à cet endroit, le Département de justice et police
accorde à M. Henri Charlet la patente provisoire pour l'exploitation du Café de
la Frasse jusqu'au 31 octobre 1955.*

*Séance du 8 octobre 1955. Le Département de justice et police répond à Mme
Marguerite Grobéty qu'elle ne peut exploiter simultanément le Café de la
Frasse et celui de Mollie-Margot ; elle doit tenir elle-même celui de la Frasse, à
défaut de quoi, la fermeture sera ordonnée.*

*Séance du 5 novembre 1955. Café français de la Frasse. Le Département de
justice et police a l'intention de fermer le Café de la Frasse et nous demande un
préavis. De son côté, M. Grobéty propriétaire invoque la nécessité de tenir cet
établissement ouvert durant l'été. Nous confirmerons au Département que le
café ne répond plus à un besoin.*

*Séance du 22 novembre 1955. Ensuite de la demande du propriétaire, le
Département de justice et police admet finalement le statu quo pour le Café de
la Frasse, soit sa fermeture en hiver et son ouverture en été, ceci toujours à la
condition que la famille Grobéty assume elle-même l'exploitation de
l'établissement.*

*Séance du 29 février 1956. Mme Gruaz, asile du Marchairuz, est en
pourparler pour acheter de M. Grobéty le Café de la Frasse et s'informe pour le
transfert de la patente à son nom.*

*Séance du 29 février 1956. Le Département de justice et police nous remet
pour préavis une demande de Mme Grobéty, tendant à réduire le prix de la*

patente de la Frasse ; elle donne comme argument le chiffre boissons évalué trop haut. Nous préavisons pour la réduction demandée moyennant que le chiffre boissons soit réel.

Séance du 21 mars 1956. Police. M. le Préfet de la Vallée assiste au début de notre séance afin de délibérer sur la reprise du café de la Frasse par Mme Gruaz, actuellement à l'asile du Marchairuz.

Le syndic donne d'abord lecture de la lettre du Département de justice et police précisant que Mme Gruaz désire acheter le Café de la Frasse et que, selon information, nous aurions changé d'attitude et serions d'accord de préavisser favorablement pour le maintien du Café français.

M. le Préfet expose la situation telle qu'elle est en réalité et verrait de bon œil un changement de propriétaire du café ; toutefois le magistrat estime que nous devons nous entendre pour trouver une solution satisfaisante pour la commune et pour lui-même.

Les municipaux émettent également leurs opinions qui sont diverses ; ce que désire la Municipalité, c'est que l'on puisse éviter de remettre chaque année un locataire nouveau et qui éprouve une perte dans cette exploitation dont M. Grobéty est toujours le propriétaire.

Finalement, le syndic propose que nous préavissons favorablement pour la reprise de l'établissement par Mme Gruaz, à condition que celle-ci achète également le domaine attenant pour l'exploiter elle-même avec sa famille ; cette solution permettrait au cafetier d'avoir une situation suffisante, rencontre l'approbation de chacun et nous écrirons dans ce sens au Département, avec une copie à M. le Préfet.

Séance du 11 avril 1956. Le Département de justice et police autorise Mme Gruaz à reprendre la patente du Café de la Frasse à condition qu'elle achète l'établissement et le domaine attenant.

Séance du 4 juillet 1956. Avant l'ouverture de la séance du Conseil communal, la Municipalité avait pris connaissance d'une lettre de M. Grobéty demandant l'autorisation de rouvrir le Café de la Frasse en y installant une gérante, avant que lui-même y vienne.

La Municipalité a préavisé favorablement moyennant que M. Grobéty reste l'exploitant.

Séance du 16 juillet 1956. A la suite de la demande présentée par M. Charles Grobéty et des préavis de la commune et du préfet, le Département de justice et police admet la réouverture du Café de la Frasse par Mme Glauser de Champvent comme gérante, à condition que celle-ci soit au bénéfice de la patente réglementaire.

Séance du 25 juillet 1956. Le gendarme Genoud et l'agent Rochat ont adressé un rapport à la préfecture de la Vallée contre Mme Glauser, locataire du Café de la Frasse et M. Grobéty, propriétaire, pour exploitation d'un établissement sans patente.

Séance du 6 août 1956. Mme Marguerite Glauser, tenancière du Café de la Frasse, présente une demande de patente pour café-restaurant.

Notre préavis reste inchangé, c'est-à-dire que nous estimons que l'octroi de la patente de cet établissement ne répond plus à un besoin.

Séance du 29 août 1956. A la demande de patente de Mme Marguerite Glauser, tenancière du Café de la Frasse, le Département de justice et police nous avise que Mme Glauser doit présenter toutes les pièces requises pour l'octroi de la patente et qu'elle devra subir les examens pour l'obtention du brevet de capacité professionnelles.

Le préfet propose que l'on accorde à Mme Glauser une patente provisoire ; nous maintenons notre préavis négatif estimant que le Café de la Frasse n'est plus viable.

Séance du 5 novembre 1956. L'agent nous signale que le Café de la Frasse est maintenant fermé.

C'est la fin d'une époque.

Quand les sociétés vont à la Frasse...



La Persévérante joue devant l'une ou l'autre des maisons

Chœur-Mixte du Séchey, souper des acteurs de l'Arlésienne à la Frasse le 15 décembre 1951

Après avoir quelque peu attendu les retardataires, nous montons à la Frasse¹³. Le temps est clair, le chemin bon, mais l'air est vif. Nous arrivons aux environs de 9 ¼ heures. La montée a aiguisé notre appétit et c'est sans se faire prier que nous nous mettons à table. Le repas est gai et très animé ; les dames ont un peu de peine à vider leur verre d'apéritif !!! Les assiettes s'emplissent et se vident et chacun se régale. Mais les portions sont grosses et plusieurs arrivent au bout avec peine. Mais voici le dessert ! la salade de fruit est dégustée avec délice par chacun.

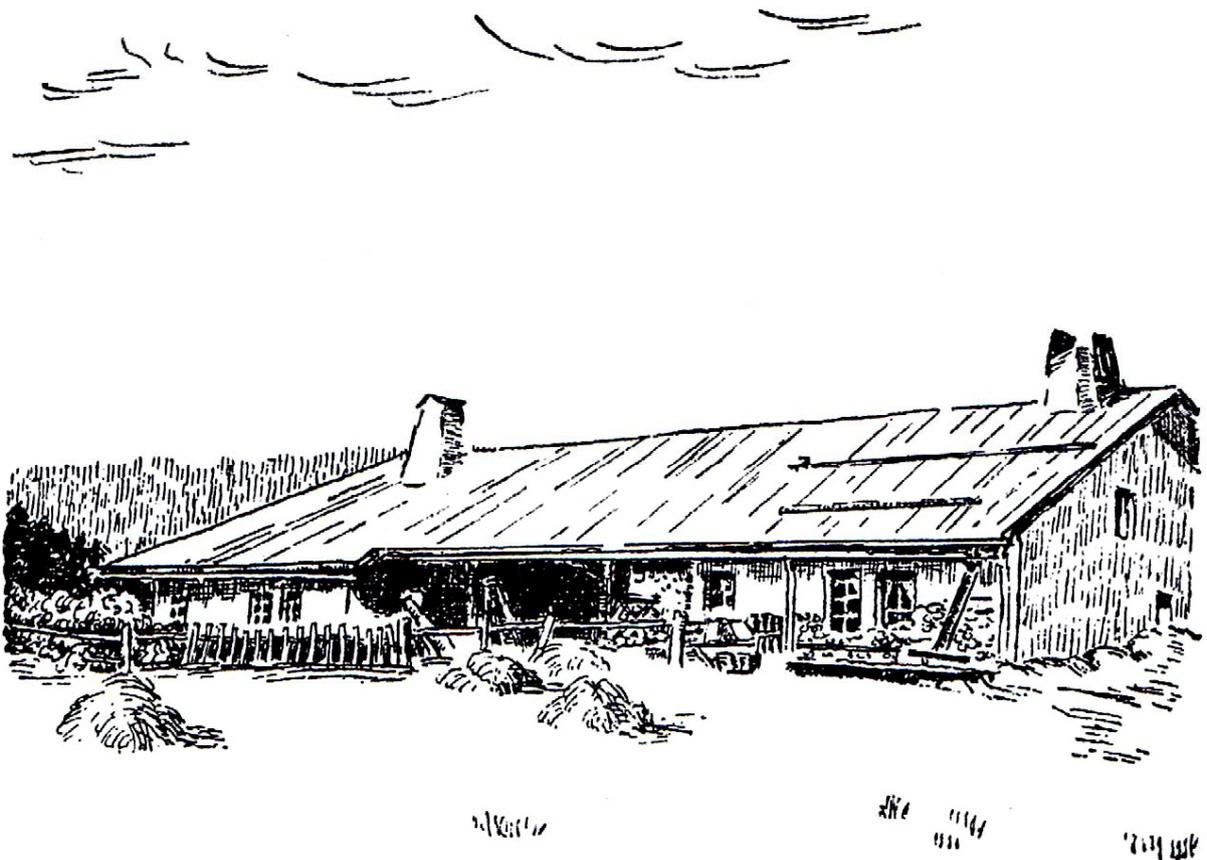
Puis vient la partie récréative. De fort beaux disques nous invitent à la danse. Entre temps nous entonnons quelques chants populaires de chez nous. Pendant une bonne partie de la nuit, M. Rochat, un ancien du Séchey, nous amuse par ses bonnes blagues de Oin-Oin racontées avec vivacité et humour. Les rires fusent.

L'heure s'avance, encore quelques danses puis vient le moment du départ. Mlle Renée Gerber, la fille du tenancier, nous propose gentiment de nous rentrer en char. Bien serrés à cause du froid particulièrement vif à ces heures

¹³ La troupe se rend plus précisément au Café français, alors en fonction et tenu par un M. Gerber.

avancées de la nuit, la descente est très rapide et nous sommes bientôt arrivés au Séchey. Notre joyeuse tournée se termine chez Louis Dépraz où nous prenons encore un bon verre de blanc, mais tous à demi-endormis. Nous ne nous attardons pas, car plusieurs craignent de rencontrer les premiers levés du village. Les adieux se font vite sur la place et chacun rentre, content d'aller faire quelques heures de sommeil. Magnifique soirée que celle-là et sans aucun accroc.

E. Golay, secrétaire¹⁴



MAISON DOUBLE A LA FRASSE (1110 m.) SUR LE LIEU

Gravure tirée de la Maison paysanne vaudoise, 1946, de Charles Biermann

¹⁴ Probablement Eliane Golay, fille d'Arnold Golay, future épouse de Victor Rochat

